



RÈGLEMENT DE TOURNOI 2022

RÈGLEMENT ET RÈGLES DU TOURNOI FLANDERS OPEN RUGBY

IMPORTANT: Une équipe désirant sélectionner un joueur/joueuse âgé(e) de moins de 18 ans, doit en avvertir le SECRETARIAT SPORTIF! Aucun joueur peut participer avant le jour de son 17^{ième} anniversaire.

Le Tournoi FOR (Flanders Open Rugby) se déroule conformément aux World Rugby Laws of the Game of Rugby Football y compris les variantes du Rugby à X.

Cependant les aménagements suivants du règlement World Rugby seront d'application pour ce tournoi:

Règle 3: l'Equipe

3.5 L'organisateur du match fixera le nombre de remplaçants qu'une équipe peut désigner et/ou utiliser. Une équipe des compétitions Cup (men, ladies et veterans) peut désigner jusqu'à cinq remplaçants, 'rolling-sub' est permis MAIS avec un maximum de 5 par match.

Le nombre de remplaçants pour les matchs des compétitions Beer est libre.

Règle 5: Durée de la partie

Tous les matchs, à l'exception des finales, durent 2 x 12 minutes, plus le temps perdu éventuel, avec 2 minutes de repos.

Les finales durent 2 x 15 minutes, plus le temps perdu éventuel, avec 2 minutes de repos.

Pendant les phases éliminatoires:

- En cas de match nul et un recours à des prolongations, le jeu reprendra après une minute de pause avec des périodes d'un maximum de cinq minutes. Après chaque période, les équipes changent de côté de terrain sans pause.
- Pendant les prolongations, l'équipe qui marque en premier (pénalités, drop ou essai) est immédiatement déclarée vainqueur du match et le jeu s'arrête.

Règle 6: Officiels de match

Le FOR constitue une équipe suffisante d'officiels de match pour assurer toutes les rencontres avec un arbitre de champs.

Chaque équipe doit prévoir un juge de touche pendant tous les matchs.

Pour les demi-finales et des finales des différentes compétitions "Cup", un minimum de 3 officiels de match seront désignés et choisis parmi l'équipe officielle d'arbitres FOR (1 arbitre et 2 arbitres assistants)

Carte de score de l'arbitre

Après chaque match, la carte de score de l'arbitre devra être signé par les capitaines des deux équipes.

Dès signature de cette carte, le score et tous les autres éléments seront considérés définitifs. Chaque objection ou plainte devra être faite auprès de l'arbitre avant signature de cette carte. Après signature, il n'y aura plus de possibilité d'appel concernant ces éléments.

Règle 8: Établissement du score

Après un essai, il n'y aura pas de coups de pied de transformation.

Méthodes de marque et valeurs des points :

- Essai : 5 points.
- Essai de pénalité : 5 points.*(voir point 6 de l'organisation de la compétition)
- But sur pénalité : 3 points.
- Drop-goal : 3 points.

Règle 9: Jeu déloyal

Un joueur exclu temporairement (carte jaune) doit prendre place derrière les poteaux et la ligne de ballon mort de l'adversaire pendant 2 minutes de temps de jeu effectif et ce à partir du moment où le joueur s'y trouve.

Pendant les demi-finales et finales, où il y aura des officiels de match disponibles, les joueurs exclus resteront près de la ligne médiane.

Un joueur exclu définitivement (carton rouge) pour jeu déloyal lors d'un match est exclu définitivement pour la durée totale du tournoi. Le nom du joueur et de l'équipe sera communiqué par l'arbitre au Secrétariat Sportif et au referee manager, qui se réservent le droit de transmettre un rapport d'arbitre à la fédération nationale du joueur pénalisé ou celle de son équipe.

Les organisateurs du tournoi et le referee manager se réservent le droit de mettre en place une commission de discipline.

Organisation de la compétition

1. Toutes les décisions relatives à la répartition des équipes en poules relèvent de la compétence exclusive du comité organisateur du tournoi. L'organisation du tournoi est du ressort de 2 secrétariats, "un secrétariat de tournoi" (Tournament Secretariat) s'occupant de tous les aspects logistiques du tournoi et "un secrétariat sportif" (Game Office) traitant de toutes les questions sportives. En addition le tournoi a un referee manager en charge de l'organisation de l'arbitrage.
2. En ce qui concerne la première partie du tournoi, les équipes joueront contre d'autres équipes de leur poule.
3. Pour chaque match de poule, 3 points seront accordés en cas de victoire, 2 points en cas de match nul et 1 point en cas de défaite. Si une équipe ne se présente pas à temps pour le coup d'envoi ou déclare forfait, il ne lui sera attribué aucun point.
4. Durant les matchs de poule, il n'y aura pas de temps supplémentaire pour déterminer un gagnant. En cas de match nul dans les phases éliminatoires, le point 6 d,e,f sera pris en compte et si aucun gagnant ne peut être déclaré, une prolongation sera jouée (voir règle 5 ci-dessus).
En cas de match nul dans une des finales, une prolongation sera jouée (voir règle 5 ci-dessus).
5. Toutes les équipes qui participent dans la compétition "Cup" (Hommes, femmes, vétérans) doivent déposer une liste des joueurs/joueuses au Secrétariat Sportif avant 10:00 le samedi matin en mentionnant les noms de ceux-ci. Uniquement les joueurs/joueuses figurant sur cette liste peuvent jouer avec l'équipe mentionnée. Un joueur figurant sur la liste d'une équipe spécifique ne peut plus participer aux matchs joués par d'autres équipes. Si une équipe dans la compétition « Cup » joue avec des joueurs non-enregistrés, le match sera considéré comme forfait;

6. Le gagnant de la poule est l'équipe totalisant le plus grand nombre de points. Au cas où des équipes termineraient ex-aequo, le classement sera déterminé comme suit:
- a) l'équipe totalisant la plus grande différence de points entre les points "pour" moins les points "contre" sera le gagnant.
 - b) l'équipe totalisant le plus grand nombre de points marqués sera le gagnant.
 - c) le gagnant du match opposant les deux équipes sera le gagnant
 - d) l'équipe avec le plus d'essais de pénalité, sera le gagnant
 - e) l'équipe détenant le moins de cartons rouges.
 - e) l'équipe détenant le moins de cartons jaunes.
 - f) le gagnant sera déterminé par un coup de pile ou face.

Les équipes qui, pour une raison quelconque, souhaitent se retirer du tournoi DOIVENT en avertir dans les plus brefs délais le Secrétariat Sportif afin d'obtenir une approbation préalable. Ceci a toute son importance non seulement avant le jour 1 mais aussi avant le jour 2 lorsqu'un nouveau schéma de match est élaboré.

7. Blessures

1. Une équipe ne pouvant disposer que de 10 ou moins de 10 joueurs en raison de blessures ou d'autres circonstances peut emprunter des joueurs d'autres équipes ou des joueurs du "pool de réserves" (liste disponible au Secrétariat sportif), sauf s'il s'agit d'un match pour les compétitions de la "Cup".
2. De tels remplacements doivent être enregistrés auprès du secrétariat du tournoi. Au cours de la compétition de la "Cup", l'article 5 relatif à l'Organisation de la compétition prévaut.

8. Vétérans (Old Boys)

1. Ouvert à tous ceux âgés de 35 ans et plus, mais il importe d'avoir à l'esprit que le jeu doit rester agréable et détendu. Pas de jeu trop vigoureux et de comportement antisportif
2. Aucune équipe n'alignera un joueur âgé de moins de 35 ans.
3. Chaque équipe remettra au Secrétariat Sportif une liste des joueurs, mentionnant les noms, les dates de naissance et nr. de carte d'identité, passeport ou licence de tous ses joueurs. Uniquement ces joueurs pourront jouer pendant le tournoi. Pendant celui-ci, tout changement à la liste devra être communiqué au Secrétariat Sportif.

9. Conduite, Exclusions, Réserves

1. Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de transmettre un rapport d'arbitre à la fédération nationale d'un joueur/joueuse pénalisé (carton rouge) pendant le tournoi. Tout joueur/joueuse, pénalisé par un carton rouge doit accepter la décision sans autre violence (physique ou verbale) ou d'agression de quelque nature après le match et pour le restant du tournoi.
2. Vu l'importance du Tournoi, la présence de joueurs de rugby dans la ville de Termonde est assez conséquente. Nous ne voulons pas compromettre ni l'accueil, ni l'hospitalité que nous offrons à un nombre important de joueurs de rugby. C'est pourquoi les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la participation aux tournois futurs, toute équipe ou joueur/joueuse qui se sont mal comportés. L'équipe en question sera informée par écrit, avec énumération des faits de l'exclusion.

3. Le Secrétariat Sportif tiendra à jour une liste des joueurs disponibles désirant jouer pour des équipes qui, à la suite de blessures ou d'autres circonstances, manquent de joueurs. Tous ces joueurs disponibles peuvent se faire connaître auprès du Secrétariat Sportif.

**SEUL LE SECRETARIAT SPORTIF DU TOURNOI SERA HABILITÉ À PRENDRE TOUTE DÉCISION
ET À TRANCHER TOUT LITIGE NON ÉNUMÉRÉ CI-AVANT**